

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Le 16 mai 2018

LES ENFANTS DU SOLEIL

**Association déclarée, reconnue d'utilité
publique**

**103, rue Legendre
75017 PARIS**

LES ENFANTS DU SOLEIL

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

1) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LES ENFANTS DU SOLEIL à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du Règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des Articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4) Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de votre Association sur la situation financière et les comptes annuels.

5) Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7) Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Versailles, le 16 mai 2018

VINCENT RUSÉ CONSEIL

*Représenté par Julien DUMAINE
Commissaire aux Comptes*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	90 712		90 712	93 119	2 406	2.58	
	Constructions	861 747	603 015	258 732	295 909	37 177	12.56	
	Installations techniques Matériel et outillage	88 749	65 667	23 083	14 465	8 618	59.58	
	Autres immobilisations corporelles	147 676	113 737	33 939	23 546	10 392	44.14	
	Immobilisations en cours	158		158	17 391	17 234	99.09	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	413		413	410	3	0.78		
Total I	1 189 455	782 418	407 037	444 840	37 804	8.50		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	1 880		1 880	10 850	8 970	82.68	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	15 695		15 695	17 979	2 284	12.70	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	44 011		44 011	15 081	28 930	191.83	
	Autres créances	141 194		141 194	1 731	139 463	NS	
Valeurs mobilières de placement	95 545		95 545	103 763	8 219	7.92		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	564 028		564 028	671 492	107 464	16.00		
Charges constatées d'avance (3)	981		981	1 287	306	23.79		
Total III	863 333		863 333	822 183	41 150	5.00		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 052 788	782 418	1 270 369	1 267 023	3 346	0.26		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	618 785	618 785		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	459 540	435 945	23 595	5.41
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	75 397	20 249	55 149	272.36
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	19 072	28 968	9 896	34.16	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	1 172 794	1 103 947	68 847	6.24	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques		50 000	50 000	100.00
	Provisions pour charges	30 000		30 000	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Fonds dédiés sur autres ressources	28 277	55 000	26 723	48.59	
Total III	58 277	105 000	46 723	44.50	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 888	35 731	23 844	66.73
	Dettes fiscales et sociales	6 205	4 649	1 556	33.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 826		4 826	
Autres dettes	15 793	8 490	7 303	86.02	
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	586	9 205	8 619	93.63
	Total IV	39 298	58 076	18 778	32.33
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 270 369	1 267 023	3 346	0.26

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

38 712 48 871

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	44 687	48 596	3 909	8.04
Production vendue de Biens et Services	24 963	35 011	10 049	28.70
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	4 976	5 487	511	9.31
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 724	1 246	4 478	359.41
Collectes	615 139	634 568	19 430	3.06
Cotisations	960	2 880	1 920	66.67
Autres produits	1 518	11 744	10 226	87.07
Total I	697 966	739 533	41 567	5.62
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	22 732	15 365	7 367	47.94
Variation de stock (marchandises)	2 284	7 025	4 741	67.49
Achats de matières premières et autres approvisionnements	94 944	114 775	19 831	17.28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		1 095	1 095	100.00
Autres achats et charges externes	338 625	300 317	38 308	12.76
Impôts, taxes et versements assimilés	918	1 870	952	50.92
Salaires et traitements	193 422	159 944	33 478	20.93
Charges sociales	23 106	18 514	4 592	24.80
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	115 398	80 439	34 959	43.46
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 274	7 296	3 022	41.42
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	13 118	16 336	3 218	19.70
Autres charges (2)	0	1 250	1 250	99.97
Total II	808 820	724 226	84 594	11.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	110 854	15 307	126 161	824.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	2 278	8 704	6 426	73.83
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change	3 617	688	2 929	425.69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			4 614	100.00
Total V	5 895	14 005	8 111	57.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change		2 103	2 103	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		2 103	2 103	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	5 895	11 903	6 008	50.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	104 959	27 210	132 169	485.74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	323	12 116	11 794	97.34
Produits exceptionnels sur opérations en capital	140 725	9 896	130 829	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges	50 000	15 245	34 755	227.98
Total VII	191 048	37 257	153 790	412.78
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	884	16 719	15 835	94.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 530		6 530	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	30 000		30 000	
Total VIII	37 414	16 719	20 695	123.79
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	153 634	20 539	133 095	648.02
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	894 909	790 796	104 113	13.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	846 234	743 047	103 187	13.89
Solde intermédiaire	48 674	47 749	926	1.94
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	55 000	27 500	27 500	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	28 277	55 000	26 723	48.59
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	75 397	20 249	55 149	272.36

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 270 369.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 697 966.21 Euros et dégageant un excédent de 75 397.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, ainsi qu'au règlement CRC n°99-01 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1) (+)	Acquisitions (+)	Poste à poste (-)	Cessions / Rebus (-)	Valeur Brute en fin d'exercice
Terrains	93 119	706			3 112	90 713
Constructions sur sol propre	820 378	6 176	43 227		32 771	837 010
Installations & aménagements	24 544	192	0			24 737
Installations tech., matériels	74 518	509	23 337		9 614	88 749
Matériel de transport	54 513	427	24 544			79 484
Matériel de bureau, mobilier	42 829	336	5 036			48 201
Autres immos corp	17 933	141	1 917			19 990
Immobilisations en cours	17 391	136	158	17 528		158
TOTAL	1 145 225	8 623	98 219	17 528	45 497	1 189 042
Prêts, autres immos financières	410	3				413
TOTAL	410	3	0	0	0	413
TOTAL Général	1 145 635	8 626	98 219	17 528	45 497	1 189 455

Etat des Amortissements

	Montant début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Dotation de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	526 010	3 898	78 520	29 353	579 075
Installations & aménagements	23 003	180	756		23 940
Installations tech., matériels	60 053	396	14 832	9 614	65 667
Matériel de transport	46 541	365	11 809		58 714
Matériel de bureau, mobilier	35 357	277	5 224		40 858
Autres immos corp	9 830	77	4 257		14 165
TOTAL	700 795	5 193	115 398	38 967	782 418
TOTAL Général	700 795	5 193	115 398	38 967	782 418

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Gros entretien et grandes révisions		30 000			30 000
Autres provisions pour risques et charges	50 000		50 000		
TOTAL	50 000	30 000	50 000		30 000
TOTAL GENERAL	50 000	30 000	50 000		30 000
Dont dotations et reprises exceptionnelles		30 000	50 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	413	413	
Autres créances clients	44 011	44 011	
Personnel et comptes rattachés	51	51	
Débiteurs divers	141 143	141 143	
Charges constatées d'avance	981	981	
TOTAL	186 599	186 599	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 888	11 888		
Personnel et comptes rattachés	133	133		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 451	5 451		
Autres impôts taxes et assimilés	621	621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 826	4 826		
Autres dettes	15 793	15 793		
Produits constatés d'avance	586	586		
TOTAL	39 298	39 298		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Enfants sans frontières	10 000	10 000	10 000		
Solucom	4 000	4 000	4 000		
Amber Denibam	8 500	8 500	8 500		
Fondation de la Serre	32 500	32 500	32 500		
People & Baby			2 973	11 700	8 727
Esper				1 478	1 478
Barbier			25 000	35 000	10 000
Hugot				7 800	7 800
Sos frontières				272	272
TOTAL	55 000	55 000	82 973	56 250	28 277

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices »

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Valorisation des contributions volontaires**

Les contributions volontaires constatées résultent des abandons de frais et dons de matériels des bénévoles de l'Association.

Le total de ces contributions s'élève à 73 068 euros pour l'exercice 2017.

Les heures de bénévolat ne sont pas valorisées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Variations des fonds propres

	Augmentations			Diminutions		Valeur Brute en fin d'exercice
	Valeur brute début d'exercice (Cours N-1)	Révaluations (variation cours N/N-1)	Augmentation	Reduction		
Fonds associatifs sans droit de reprise Paris	618 785	618 785				618 785
Report à nouveau Madagascar	435 945	439 151	20 390			459 540
Résultat	20 249	20 390	75 397	20 390		75 397
Subventions d'investissements recues en France	28 968	28 968		9 896		19 072
TOTAL	1 103 948	1 107 294	95 787	30 286		1 172 794